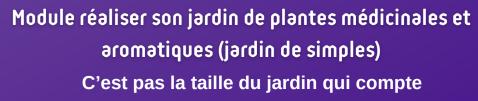


OCFPPA DE NYONS2 avenue de Venterol 26110 Nyons

www.levalentin.education/cfppa-nyons

04 75 26 65 90

Cfppa.nyons@educagri.fr





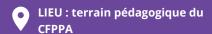
Formation qualifiante en présentiel

27 et 28 avril 2026



i) RÉFÉRENCES

• FORMACODE: 21012



DURÉE & RYTHME: 14 heures Horaires données à titre indicatif 8h30-12h00 13h30-17h00



- Salariés·ées
- Exploitants tes agricoles en projet de diversification
- Particultiers



Groupe de 8 stagiaires maximum







OBJECTIF

Acquérir les connaissances et les compétences pour réaliser son jardin de plantes aromatiques et médicinales quelle que soit votre surface, du balcon au grand jardin

Compétences visées :

- Réalisez les plans de votre espace de plantation
- Raisonnez vos besoins en plantes et fleurs, ainsi qu'en matériel pour réaliser votre projet de plantation

CONTENU DE LA FORMATION

1er jour - 7h: 8h30-12h00 13h30-17h00

- Introduction : rapide historique de la culture des PPAM
- Une approche théorique de l'utilisation des PPAM (quelles méthodes pour quels usages ?)
- Aménager un terrain pour y implanter des cultures de PPAM : plan de culture et choix des végétaux (modes de reproduction des végétaux, rendements...), reconnaissance des ennemis des cultures (ravageurs, maladies,...)
- Préparation du sol et petit outillage (les outils de travail du sol, leur manipulation) fertilisation et entretien du sol (travail du sol et gestion des adventices)
- · L'irrigation

2me jour - 7h: 8h30-12h00 13h30-17h00

- Réaliser son plan de culture
- Travail de terrain : préparation, traçage, plantation

Vous partirez avec un plan détaillé de votre future parcelle de culture : les végétaux sélectionnés, les projets d'investissement (matériel, irrigation...), leurs coûts, leurs usages.

Intervenant:

• R. Margiela, formateur CFPPA, producteur, transformateur de PPAM

5-Ce module peut être complété par le module Séchage des plantes et fleurs sauvages et comestibles, qui vous permettra d'acquérir les techniques pour un séchage optimal des plantes et fleurs : comestibles, médicinales, aromatiques et à parfum.

Date MAJ: 15/10/2025

RÉFÉRENTS DE LA FORMATION

Rémy MARGIELA , référent pédagogique 04 75 26 90 42 | remy.margiela@educagri.fr

Laetitia TRACOL, référente administrative 04 75 26 65 93 | laetitia.tracol@educagri.fr

CONDITIONS D'ADMISSION

Avoir plus de 18 ans

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Fiche d'inscription à retrouver sur notre site internet : www.cfppa-nyons.fr

Attendre la confirmation d'inscription avant d'effectuer des démarches de financement.

COÛT ET FINANCEMENT

- Personnel : 210.00€, règlement par virement ou par chèque à renvoyer à réception de la confirmation d'inscription
- Autres financements (employeur, France Travail...): 210.00€, un devis vous sera adressé avec la confirmation d'inscription
- Non éligible au CPF

VALIDATION DES COMPÉTENCES

Evaluation des acquis, lors des ateliers, argumentation sur les pratiques observées.

Attestation de suivi de formation.

Évaluation de la satisfaction des stagiaires : bilan écrit en fin de formation.

POURSUITES ET DEBOUCHES

- · Activités agricoles
- Entreprenariat

<u>Activité visée</u> : mettre en pratique les acquis dans son entreprise agricole ou son activité agricole.

MATÉRIELS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

 Terrain pédagogique 1.4 ha avec bâtiment agricole 180 m², serre 80 m², diverses cultures (PPAM, oliviers).

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Matériels et outils de mise en situation, de plantation
- · Cours en salle
- · Travaux de mise pratique sur le terrain

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

Prévoir une tenue adaptée aux travaux en extérieur.

Formation ouverte à partir de 6 stagiaires, le CFPPA se réserve le droit d'annuler la formation en cas d'effectif insuffisant.

INFORMATIONS PRATIQUES (hébergement, accessibilité) :
DISPONIBLES SUR NOTRE SITE INTERNET
http://www.levalentin.education/cfppa-nyons













Le centre est labellisé H+ pour l'accueil des personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter pour tout besoin spécifique